

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N° 4435 - Jeudi 10 Août 2023 - Prix : 200 Fc

INTERVIEW /SWABIRA SAID, POINT FOCAL DE L'AFI À LA BCC :

"Il faut rendre plus accessibles les services financiers"



L'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) dont est membre la Banque Centrale des Comores (BCC) a animé des ateliers de formation sur l'élaboration de la stratégie nationale d'inclusion financière. Cette décision est née d'un constat sur la réticence de la population comorienne à se bancariser et à ren-

trer en affaires avec des institutions financières. Sawbira Said, le point focal de l'AFI à la BCC montre que la banque des banques a décidé depuis quelques temps de faire de l'inclusion financière une de ses priorités. Elle a accepté de répondre aux questions de HZK/La Gazette des Comores.

LIRE SUITE PAGE 3

CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LE SIDA,
LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE :

**Les Comores
accueilleront les pays
africains en novembre**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**22 Muharam 1445
Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Août 2023**

Lever du soleil:

06h 22mn

Coucher du soleil:

18h 02mn

Fadjr : 05h 12mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 17mn

Maghrib: 18h 05mn

Incha: 19h 19mn



SWABIRA SAID, POINT FOCAL DE L'AFI À LA BCC :

"Il faut rendre plus accessibles les services financiers"

La BCC est membre de l'AFI depuis janvier 2023. Qu'est ce qui a poussé cette banque à intégrer cette organisation ?

Swabira Said : La Banque Centrale des Comores a fait de l'inclusion financière son objectif principal pour les cinq années à venir. Elle s'est en effet fixée comme objectif d'amener le plus grand nombre de Comoriens à intégrer le système financier et notamment d'augmenter le taux de bancarisation de la population comorienne chiffrée selon les dernières données disponibles (2021) à 22% seulement. En échangeant avec les Banques centrales sœurs qui ont suivi cette voie, la BCC a compris que l'AFI était le partenaire de référence vers lequel se tourner. L'AFI compte en effet 85 membres qu'elle accompagne pour l'atteinte de cet objectif d'inclusion financière. La mission principale de l'AFI est d'aider les pays à élaborer des stratégies nationales d'inclusion financière (SNIF) accompagnées de leur plan de mise en œuvre.

La BCC est animée pour l'élaboration de la SNIF. Qu'est qu'elle va apporter et qu'est-ce qu'elle va prévoir pour faciliter l'inclusion financière ?

S.S : Comme expliqué plus haut,

la BCC s'est donnée pour objectif d'améliorer l'inclusion financière de la population comorienne. L'atteinte de cet objectif n'est possible qu'en travaillant sur plusieurs axes stratégiques. Pour citer quelques exemples, on va travailler sur l'éducation financière de la population (individus et entreprises). Cette action vise à informer la population des avantages des services bancaires, notamment l'épargne et l'accès au crédit, sur l'infrastructure financière (modernisation du système de paiement national et international, sécurisation des transactions financières), la diversification des produits financiers (finance islamique, crédit-bail, fonds de garantie, TEG, services financiers numériques etc.), le cadre réglementaire et la surveillance du système financier et la protection des consommateurs. La plupart de ces sujets sont déjà pris en charge par la BCC et par les institutions financières. Cependant, afin de mieux mesurer leur impact sur l'inclusion financière, et également de synchroniser ces actions avec d'autres dépendant d'autres secteurs d'activités, nous devons les structurer autour d'une stratégie nationale d'inclusion financière. L'objectif final de la stratégie est de faciliter à la population comorienne l'accès aux services financiers. Ces derniers

doivent devenir plus accessibles, par leur proximité, par leur coût et par leur cohérence avec les besoins de la population.

Selon vous, pourquoi les gens sont réticents face aux banques ?

S.S : D'après les discussions que nous avons eues lors de cette semaine d'atelier, on a pu avoir quelques réponses comme le manque d'information et communication en langue locale, difficile accessibilité physique des agences en milieux reculés, des frais élevés liés à la gestion des comptes, des documents compliqués pour les demandes d'ouverture des comptes bancaires, la lenteur des procédures d'ouverture et d'accès aux comptes et un niveau insuffisant d'éducation financière. Pour plus de précisions à cette question, il faudrait effectuer un diagnostic de la demande de produits financiers, cela fait partie du processus d'élaboration de la stratégie.

Quelle sera la part du ministère de l'intérieur car quand on parle de la banque, on a tendance à penser aussi au blanchiment d'argent ?

S.S : Le Ministère de l'Intérieur est impliqué effectivement au titre de la lutte anti-blanchiment, à travers le SRF (Service de

Renseignements Financiers) qui regroupe tous les acteurs anti-blanchiment. Il s'agit du ministère des finances, de la BCC, du ministère de la justice et du ministère de l'intérieur, mais également pour faciliter l'identification des utilisateurs de services financiers étant donné que cela a été cité comme un des freins à l'accès aux services financiers.

Quelles seront les responsabilités des banques et des institutions financières pour arriver à cette inclusion financière ?

S.S : De la même manière, il faudrait pour répondre avec exactitude effectuer un diagnostic de l'offre. Cependant, on peut déjà dire d'après les discussions menées la semaine dernière que les utilisateurs attendent une offre de services plus diversifiée, mieux adaptée à leurs besoins et plus abordable. Il est bien sûr essentiel que des services soient offerts par des institutions saines et solides. Il faudrait que les agences bancaires et financières se rapprochent de la population et non l'inverse. C'est pourquoi la BCC modernise son système de paiement dans l'objectif de se rapprocher le plus possible de la population démunie de bureaux de banques, à travers notamment l'utilisation des paiements mobiles.

Que diriez-vous à la population pour faire confiance aux banques quand on connaît le passé de certaines banques en matière de détournement ?

S.S : Je pense qu'un travail coordonné doit être effectué et c'est le but de la stratégie. Le plus important est de rétablir la confiance entre la population et les banques. La confiance ne sera pas rétablie par un discours mais par des actions à tous les niveaux. Au niveau de la population, au niveau des institutions financières mais également au niveau de la BCC en renforçant constamment ses capacités en matière de surveillance bancaire.

Un dernier mot sur l'inclusion financière

S.S : L'inclusion financière comme le nom l'indique doit être menée avec une approche inclusive. C'est l'affaire de tous et pas seulement de la BCC. Pour atteindre les objectifs que nous allons nous fixer, l'implication de toutes les parties prenantes est indispensable. C'est un long travail, mais les retombées positives attendues pour la population en valent la peine.

Propos recueillis par AA



Avis Spécifique de Passation de Marchés

APPEL D'OFFRES

(Procédure à Enveloppe Unique)

Travaux de Réhabilitation d'un bâtiment pour abriter le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores

Pays : Union des Comores

Projet : Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (Projet No. P177646),

Titre du Marché : Travaux de Réhabilitation d'un bâtiment pour abriter le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores

Crédit/Don No : IDA Grant No. E0490-KM, IDA Credit No. 71290-KM

Appel d'Offres No : KM-AEP SONELEC-362622-CW-RFB

1. Le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures a obtenu un prêt de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché qui sera financé conjointement avec la SONELEC à savoir les travaux de Réhabilitation du bâtiment pour abriter les Unités de coordination et d'exécution du projet. Les Soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, tel que défini dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de

réhabilitation sur une période d'un an d'un bâtiment destiné à abriter les unités de coordination du projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores ainsi que la Direction technique de la SONELEC. Le site implantation du bâtiment situé à Moroni est délimité au sud par la Direction générale de l'Energie, à l'ouest par la société SONELEC et à l'est par le croissant rouge dans le quartier de Hadoudja à 100m de la RN du côté ouest.

Ce projet est constitué d'un Bâtiment R+1 qui occupe une surface totale de 322,8 m². Les travaux à effectuer pour la réalisation du projet se décomposent en 09 lots comme suit :

Lot n° 1 -terrassement-gros- œuvre

Lot n° 2 - étanchéité

Lot n° 3 - revêtements

Lot n° 4 - menuiserie aluminium et vitrerie

Lot n° 5 - menuiserie métallique et ferronnerie

Lot n° 6 - menuiserie bois

Lot n° 7 - électricité - conditionnement d'air

Lot n° 8 - plomberie et sécurité incendie

Lot n° 9 - peinture

3. La passation de marchés sera soumise à la concurrence nationale en utilisant ce Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et est ouvert à

tous les Soumissionnaires de pays éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Agence d'Exécution, Mr Naoildine Houmadi, aep.paesc@gmail.com et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de 9:00 à 16:30 heures à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être obtenu par tous les Soumissionnaires de pays éligibles en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par courrier électronique.

Les réponses aux clarifications demandées par les soumissionnaires ne seront pas envoyées directement par courriel aux soumissionnaires. Toutes les réponses aux clarifications seront affichées sur le lien ci-dessus du site Web de la SONELEC et les soumissionnaires sont seuls responsables de la surveillance du site Web pendant le processus d'appel d'offres pour toutes les clarifications/amendements concernant cet avis.

6. Les Offres doivent être remises au Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores à l'adresse indiquée ci-dessous au

plus tard le **19/09/2023 à 14h00**. La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous : Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores, route de Salimani, Quartier Sahara, **Moroni le 19/09/2023 à 14h30**.

7. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'« **une Garantie d'Offre** », pour un montant de huit millions de francs comoriens, pour l'ensemble des lots.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Agence d'Exécution du Projet (AEP) Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores Mr Naoildine Houmadi ; Coordonnateur Route de Salimani, Quartier Sahara, MORONI, Union des Comores Téléphone : +269 763 1094 / 3339800 courriel: aep.paesc@gmail.com site web de la sonelec : www.soneleccomores.com

CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LE SIDA, LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE :

Les Comores accueilleront les pays africains en novembre

Tous les pays d'Afrique sont attendus à Moroni en novembre prochain pour prendre part à une grande conférence africaine sur la lutte contre trois maladies à savoir le sida, la tuberculose et le paludisme. Il s'agit d'un sujet discuté à Beit Salam, lors d'un conseil hebdomadaire des ministres.

Du 4 au 6 novembre prochain, Moroni va abriter une conférence sanitaire relative à la lutte contre trois maladies dangereuses à savoir le sida,

la tuberculose et le paludisme. Il s'agit d'un rendez-vous annuel qui va rassembler tous les pays africains pour étudier les voies et moyens d'éradiquer ces trois fléaux. « Les Comores abritent cette réunion africaine parce que nous avons la présidence de l'Union africaine. Et c'est un grand rassemblement qui se tient chaque année », précise Houmed Msaidié, le porte-parole du gouvernement lors du compte rendu du conseil des Ministres de ce mercredi 9 Août.

Selon lui il s'agit d'une réunion importante parce que notre pays

avait avancé en matière de lutte contre ces trois maladies dans le passé. « Mais ces derniers temps, il s'avère que le sida augmente dans notre pays. C'est vraiment dangereux. Tout le monde sait très bien le ravage qu'il fait dans le monde. Et aujourd'hui, il y a tous les moyens pour l'éviter », fait savoir le ministre. Et lui d'ajouter que « s'agissant du paludisme, c'est à Ngazidja qu'il est dominant parce qu'on refuse de prendre le médicament pendant que dans les deux îles Anjouan et Mohéli, cette maladie avait disparu complètement avant de réapparaître

».

Cette conférence examinera l'état des engagements des gouvernements africains dans les diverses campagnes nationales de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et les autres maladies infectieuses connexes. Seront également adoptées une série de mesures visant à améliorer la réponse et les efforts du continent pour inverser la tendance de l'impact de ces maladies en assurant l'accès universel aux services et pour renforcer les systèmes de santé, surtout ceux destinés aux populations démunies et les plus

marginalisées.

Le porte-parole du gouvernement a profité de cette occasion pour annoncer la tenue les 11, 12 et 13 Août prochain d'une grande rencontre de la diaspora intitulée « Diaspora Day's » sous l'égide du ministère de l'économie notamment et de l'Union des chambres de commerce des Comores. L'objectif de cette rencontre est de voir tous les domaines où la diaspora pourra contribuer pour soutenir l'émergence prônée par le chef de l'Etat.

Ibnou M. Abdou

SERVICE D'ÉCOUTE DE NGAZIDJA :

La réunion du comité de pilotage tenue à Moroni

Le comité de pilotage du service d'écoute s'est réuni à Moroni ce mardi 08 août pour évaluer la situation afin de connaître les contraintes et apporter des propositions d'amélioration du service et son fonctionnement.

Le comité de pilotage du service d'écoute a tenu une réunion mardi 08 août dernier dans leur siège à Moroni. Mis en place depuis 2004, chaque trimestre, ce comité tient une réunion avec les différents partenaires étatiques et non étatiques impliqués dans la protection de l'enfance pour débattre sur les sujets liés à cette problématique afin d'évaluer la situation du service d'écoute, de connaître les contraintes et apporter des propositions d'amélioration. La mission consiste à superviser les activités du service d'écoute et plaider en vue d'assurer l'implication des différents partenaires étatiques et non

étatiques dans l'accomplissement de la mission du service d'écoute.

Dans son intervention, le directeur des affaires sociales Ahmed Saïd Ahmed a expliqué que l'objectif du service d'écoute est de contribuer à la réduction des cas des violences envers les enfants et femmes. « Nous avons mis en place une approche de sensibilisation en décentralisant pour pouvoir toucher les populations et le service d'écoute de Foubouni, à l'hôpital de Mitsamiouli. Des services d'écoute commencent déjà à fonctionner depuis l'année dernière », avance-t-il. Et de continuer : « Nous avons aussi une approche de création de ce qu'on appelle un club d'adolescents. Ce sont des clubs dont les hommes seront formés pour la formation des pères, d'autres adolescents sur le leadership, sur la communication, sur les droits de l'enfant, la santé des adolescents, etc. Ils vont jouer le relais pour passer le message



envers les autres ».

Pour mémoire durant l'année 2022, le service d'écoute a enregistré 190 victimes de violence dont 176 cas soit 92,63% du sexe féminin et 14 cas du sexe masculin soit 7,36%. Sur les mêmes cas, l'on compte 138 mineurs de moins de 18

ans, soit 72,63% dont plus 95% sont des filles, des garçons représentent moins de 5%. 48 cas des femmes victimes représentent 25% des cas. 133 cas de violences sexuelles représentent 70% des infractions des cas enregistrés dont plus de 95% sont du sexe féminin, le sexe mascu-

lin ne représente que moins de 5%. Les filles mineures entre 11 et 17 ans totalisent 106 cas dont 96 cas d'agression sexuelle représentant 72% de ce type d'infraction. Parmi les cas de violences sexuelles, il a été enregistré 6 victimes présentant une situation d'handicap mentale dont 3 jeunes filles, 2 femmes et un garçon. On dénombre aussi 13 cas de grossesse non désirées.

Sur les activités réalisées, l'on enregistre dix rencontres avec des clubs d'adolescents pour un total de 200 jeunes, quatre réunions commentaires, cinq ateliers de formation des clubs d'adolescents sur le leadership, sur les droits de l'enfant et la protection contre les violences, 6 ateliers de formations des clubs d'adolescents sur la santé des adolescents et les droits des adolescents et la protection contre les violences.

Andjouza Abouheir

DIPLOMATIE

L'Ambassadeur Al Meqbaali décoré par le chef de l'Etat

Beit-Salam avait mis les petits plats dans les grands pour recevoir en audience l'Ambassadeur Saeed Mohammad Al Meqbaali hier mercredi. Le diplomate émirati en fin de mission a été reçu et décoré par le chef de l'Etat Azali Assoumani en présence de plusieurs hautes personnalités du pays.

C'est un honneur qui est réservé aux plus grands amis du pays. En effet l'Ambassadeur des Emirats-Arabes-Unis en Union des Comores, Saeed Mohammad Al Meqbaali a été décoré de l'ordre du Chevalier du Croissant Vert, plus haute distinction du pays hier au palais présidentiel de Beit-Salam devant le grand chancelier et plusieurs membres du gouvernement comorien. Une décoration qui intervient au moment où le diplomate émirati termine sa mission en Union des Comores au terme de quatre années de bons et loyaux services.

Des services que le chef de l'Etat

comorien n'a pas manqué de rappeler à l'assistance. « Notre présence là aujourd'hui témoigne du travail accompli et de l'honneur qu'il fait à son pays tout au long de son séjour parmi nous. Et nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir de sa carrière », avance le président Azali Assoumani. Et le chef de l'Etat de continuer : « Nous espérons que partout où il sera, il continuera à être

notre ambassadeur. Il n'oubliera pas qu'il est notre ami, notre frère, et nous espérons que nos relations avec notre pays frère les Emirats Arabes Unis resteront au beau fixe pour le bien de nos deux pays, pour le bien du monde musulman et même du monde entier ».

Des éloges qui ne sont pas fortuites vu l'apport des Emirats depuis quelques années pour appuyer le

développement de notre pays dans des domaines aussi variés que multiples. Arrivé à Moroni en 2019 en tant que premier Ambassadeur Extraordinaire des Emirats Arabes Unis, Al Meqbaali n'a cessé d'apporter son soutien aux projets de développement soutenus par son pays aux Comores. Récemment, nous avons vu l'inauguration d'un Centre pôle mère-enfant à l'hôpital de Fomboni par le président Azali en présence de Dr Maitha Bin Salem Al-Shamsi, Ministre d'Etat des Emirats Arabes Unis.

Avant cela, Abu-Dhabi avait apporté un soutien conséquent aux Comores pendant la crise du Covid en envoyant pas moins de quatre cargos d'aide médicale. Sur le plan énergétique, l'on se souvient de l'envoi de deux groupes électrogènes repartis entre Ndzouani et Ngazidja. L'éducation a aussi bénéficié d'un apport inestimable avec la réhabilitation de 12 écoles.

C'est pourquoi, à travers l'Ambassadeur Al Meqbaali, le prési-

dent Azali a voulu envoyer ses remerciements à son homologue Mohammad Bin Zayed (MBZ). « Monsieur l'Ambassadeur, on vous prie de transmettre nos chaleureux remerciements à mon frère, Mohammad Bin Zayed président des Emirats Arabes Unis (EAU) et nous espérons que ton successeur fera autant que ce que vous avez accompli », conclut le chef de l'Etat.

L'Ambassadeur Al Meqbaali a quant à lui tenu à rappeler l'importance des relations entre les deux pays notamment à travers l'ouverture de la représentation diplomatique de son pays aux Comores depuis 2013. « L'ouverture de notre ambassade aux Comores est une nouvelle étape des relations entre nos deux pays », dit-il. En poste à Moroni depuis quatre ans, le diplomate émirati part donc avec le sentiment du devoir accompli et ce n'est pas sa décoration à la plus haute distinction du pays qui dira le contraire.

Imtiyaz



SOCIÉTÉ :

Mutsamudu subit une grave pénurie d'eau



Le calvaire lié à la pénurie d'eau dans la capitale anjouanaise reste inexpliqué du côté des autorités compétentes. L'eau de robinet qui ne coule plus rend le quotidien très difficile pour de nombreuses familles. Sans aucun programme, ni annonce par rapport aux heures de coupure de cette source, la capitale traverse des jours difficiles. Ce problème n'est pas un casse-tête chinois des seuls habitants de Mutsamudu, car il tend à se généraliser dans l'île aux mille rivières.

Des citoyens et anciens techniciens hydrauliciens tentent d'apaiser la situation en avançant des arguments liés à la vétusté du réseau de distribution. Selon un connaisseur, il essaie d'expliquer que l'eau fuite en gros-

se quantité dans le sous-sol. Cette perte réduit les approvisionnements dans les citernes et la coupure devient automatique. A Mutsamudu, on arrive à passer des jours entiers sans voir une goutte d'eau. « Le réseau qui date de 1960 ne peut plus couvrir les besoins d'aujourd'hui. Il faut revoir tout le réseau et non partiellement. Et cela devrait être la priorité du pouvoir communal », montre Ali Abdou Salim, ancien travailleur d'une société française d'eau.

En effet, doit-on insister sur les cris de l'autorité communale, qui ne cesse de chercher des solutions à cette question, mais en vain. Cette problématique ne concerne pas seulement les autorités, mais c'est une affaire de tous. L'explication de la SONEDE laisse entendre que la société chinoise est en pleins travaux et ça serait la

cause de ces coupures. Toutefois, le problème n'est pas seulement à Mutsamudu. « A sima où le problème n'était qu'une histoire du passé est redevenu un calvaire depuis la prise de commande de l'eau par la société SONEDE » indique un citoyen sur les ondes de l'Ortc.

Sur plus d'une trentaine de rivières qui coulaient à Anjouan, il y a quelques décennies, il n'en reste plus qu'une dizaine. Cette pénurie d'eau dans l'île est loin d'être une question de réseau vétuste. Le déboisement agit serait aussi une des causes du tarissement des ressources. A noter que la commune de Domoni connaît les mêmes soucis, et la gestion est reprise par les autorités communales.

Nabil Jaffar



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche,
de l'Environnement,
du Tourisme
et de l'Artisanat

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864
Don ASAP N° 2000001862
1er Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et 1er Don FIDA additionnel N° 2000003604
Don RPSF N° 2000003636 et Don RPSF additionnel N° 2000003969
2ème Prêt FIDA additionnel N° 2000004128 et 2ème Don FIDA additionnel N° 2000004126

UNITE NATIONALE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)



Programme
d'Adaptation
de l'Agriculture
Paysanne (ASAP)

Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement de Deux Assistant(e)s de Direction pour les Unités Régionales d'Appui Technique (URAT) de Ngazidja et d'Anjouan

Date de Publication le 05 Aout 2023

Numéro de référence : AMI N° 23-004/MAPETA/PREFER
(PTBA 2023 – 330202)

L'Union des Comores a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet PREFER. Le coût total du Projet est de 17,753 millions USD. Le Projet envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil pour le Recrutement de Deux Assistant(e)s de Direction pour les Unités Régionales d'Appui Technique (URAT) de Ngazidja et d'Anjouan du Projet PREFER.

1. Durée de la mission

La durée de la mission est d'un an renouvelable.

2. Qualifications requises :

Le(a) candidat(e) au poste d'Assistant(e) doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir au moins un diplôme de secrétariat (niveau BAC+2) ;
- Justifier d'au moins trois (3) années d'expérience en secrétariat de direction et en archivage de dossiers ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et des logiciels de bureautique, notamment des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, Internet et autres outils de communication) ;
- Avoir une connaissance générale de la gestion et organisation des projets ;
- Avoir le sens de la rigueur et de l'organisation, des relations interprofessionnelles ;

- Être méthodique, accueillante et ordonnée dans son travail en fonction des enjeux, du contexte et du délai ;

- Maîtriser les techniques de secrétariat/bureautique et les techniques d'accueil physique et téléphonique ;

- Maîtriser le classement et archivage ;

- Respecter les délais, être rigoureux et précis ;

- Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et dans un environnement sous pression ;

- Faire preuve d'une bonne intégrité et d'une grande discrétion ;

- Avoir une connaissance des processus de passation des marchés serait un atout ;

- Avoir de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports

- Langue de travail : Avoir une bonne connaissance du Français. La maîtrise de l'anglais serait un avantage.

3. Composition du dossier

Le dossier est composé de :

- Une lettre de motivation de (2) pages maximum datée et signée adressée aux Responsables de l'URAT d'Anjouan ou de l'URAT Ngazidja

- Un Curriculum Vitae (CV) de deux (2) pages maximums et en PDF faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine de secrétariat de direction comprenant au moins trois (3) références que le Projet PREFER peut contacter

par tél. ou email.

- Une copie légalisée des Diplômes et des Attestations de travail, de formations et de stages, et/ou toutes autres pièces pouvant attester de l'expérience du candidat datant d'au moins de 03 mois

- Une copie valide de la carte nationale d'identité ou du passeport le cas échéant

4. Lieu d'affectation et type de contrat

Les lieux d'affectation sont les sièges de l'Unité Régionale d'Appui Technique (URAT) de Ngazidja et celle d'Anjouan.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'une durée d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance positive, avec une période d'essai de trois (03) mois.

Date de début du contrat : immédiat

5. Procédures de dépôt et de recrutement

a) Les candidatures doivent être rédigées en français et être déposées par courrier physique sous-pli fermés ou par email aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le 19 Aout 2023 à 11h00min (heure local).

Les courriers sont adressés aux Responsables des URAT de Ngazidja ou d'Anjouan en précisant la mention : « **Recrutement d'Un(e) Assistant(e) de Direction de l'URAT de Ngazidja ou d'Anjouan du Projet PREFER** » aux adresses suivantes :

- Pour URAT Ngazidja : **Projet PREFER sis au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), Ex-CEFADER M'dé Bambao, À l'attention de : Monsieur Salime Mohamed, Responsable URAT Ngazidja**

- Pour URAT d'Anjouan : **Projet PREFER sis à Hombo – Mutsamudu – Anjouan, À l'attention de : Monsieur Moussa Malide, Responsable de l'URAT Anjouan**

Courriel : pour URAT Ngazidja : salime237@gmail.com

pour URAT Anjouan : moussamalide@gmail.com

Avec copies à : nobataine@prefer.km , nobataine06@yahoo.fr et smpprefer@gmail.com

b) Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) et des termes de références (TDR) sur demande aux adresses électroniques mentionnées ci-dessus.

c) Chaque candidature fera l'objet d'un accusé de réception.

d) Le Recrutement se fera par la présélection sur (i) étude de dossier, (ii) suivi d'un test écrit et (iii) d'un entretien. Seul(e)s le(s) candidat(e)s ayant franchi la phase 1 seront contacté(e)s pour la phase suivante.

e) Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

PATRIMOINE CULTUREL DE L'OCÉAN INDIEN :

Un inventaire déjà fait aux Comores

La COI, à travers son projet ICC, a lancé une série de formations sur le patrimoine culturel dans cinq pays bénéficiaires, à savoir : Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles et les Comores. Cet inventaire permettra également de répertorier les éléments intangibles (traditions, savoir-faire) et les qualités bioclimatiques des éléments architecturaux identifiés. Et aux Comores, un inventaire a été déjà fait sur les architectures coloniales.



La COI a lancé un programme sur la préservation du patrimoine culturel dans 5 Etats membres (Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles et les Comores). Une série de formations a été lancée depuis juin dernier pour former les équipes techniques nationales sur l'outil numérique développé dans le cadre du projet ICC. L'outil permettra de collecter des données géo-référencées selon les critères définis lors de la formation en ligne qui s'est tenue le 26 mai dernier, tels que les matériaux de construction, l'usage des bâtiments, l'état de conserva-

tion et les éléments du patrimoine culturel immatériel (PCI) liés au patrimoine bâti. « Ce projet consiste à faire l'inventaire des constructions architecturales traditionnelles comoriennes, leurs origines, leur typologie, le savoir-faire lié aux techniques, les périodes de construction, les techniques etc. », explique Mohamed Mboreha Selemane, chef du conservatoire du patrimoine au CNDRS.

Du 21 au 28 juin 2023, une

mission a eu lieu aux Comores et a suivi une approche singulière et variée sur le patrimoine, menée par le professeur Mze Hamadi Toiwilou directeur général du CNDRS avec son directeur du patrimoine Mohamed Mboreha. Les membres de l'équipe technique nationale ont arpenté les îles de l'Union des Comores lors des formations en allant aussi à la rencontre de communautés qui font vivre des savoir-faire anciens. «

On a fait un inventaire sur les architectures coloniales à Salimani et Singani Hambou. A Moroni, on s'est penché sur la construction des sultanats et la construction des pierres sèche en basaltique à Nyambeni. Nous avons également fait un inventaire à Wallah 1 et 2, Mdremani et Ndrondroni à Mohéli. Cet inventaire à Mohéli porte sur les constructions en terre, paille, et autres matériaux éphémères. A Ndzouani on était à Ouani et Sima pour ces mêmes constructions », montre-t-il. Et d'enchaîner : « Cette formation cadre bien avec le programme triennal du conservatoire du patrimoine du CNDRS ».

A travers ce programme, le CNDRS compte sortir un documentaire sur ces architectures, organiser un colloque pour publier des communications scientifiques et sortir un livre spécialisé sur ces architectures traditionnelles. « Notre patrimoine est en voie de disparition. Si des actions urgentes ne sont pas entreprises par exemple pérenniser le savoir-faire lié à la tradition et aux techniques ancestrales, on risque d'avoir un réel problème », avance-t-il, avant

d'ajouter que « il faudrait renforcer la législation nationale et le respect du droit coutumier en termes de protection du patrimoine culturel car nous possédons un patrimoine unique ».

Cette formation sur les architectures traditionnelle permet de compléter la cartographie des patrimoines bâtis de l'Indianocéanie à travers un outil numérique dédié. Cet outil permet de recenser tout un ensemble de données utiles pour la conservation et plus encore la constitution de dossier pour le classement des bâtisses, notamment auprès de l'UNESCO. Cela permettra également aux cinq pays d'alimenter l'outil numérique développé pour l'inventaire des architectures traditionnelles. Ces données pourront servir de base pour les pays dans leur démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en identifiant et valorisant les similarités du patrimoine culturel des pays de l'Indianocéanie. Il est à noter que la région compte actuellement sept sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Nassuf Ben Amad



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé

P.175 840

Réf. N°2023 /003/UGP/AMI

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

1. L'Union des Comores a obtenu un financement de l'Association International de Développement (IDA) pour financer le projet d'Appui à l'Acquisition de Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché suivant :

Recrutement « d'un (e) Assistant (e) en sauvegarde environnementale et sociale à Ndzouani ».

2. Le Ministère de la santé a travers le projet VACCIN invite les candidats intéressés à ce poste, à déposer les dossiers de candidatures à l'adresse suivante : **UGP COMPASS/VACCIN, Avenue de la République du Sénégal à côté du Ministère de l'Education Nationale.** Les candidats peuvent retirer le terme de référence au service de passation des marchés du Projet Vaccin ou s'adresser par e-mail à : secrétariat.compss@gmail.com/mistoïhi.spmvaccin@gmail.com, les jours ouvrables.

3. Composition des dossiers des candidatures :

- Un curriculum vitae (CV) ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- Une copie certifiée des diplômes et des attestations ;
- Un certificat de travail ;
- Les coordonnées de 3 personnes contacts ;
- Noms, adresses, téléphones des Personnes références à contacter
- Copie de la carte nationale d'identité /Passeport ;

4. Dépôt de candidature les jours au plus tard le 25 Août 2023 à 14h00mm

5. Les dossiers de candidature sont déposés sous plis fermés avec la mention suivante :

A Monsieur le coordonnateur Nationale de UGP COMPASS/VACCIN
« Manifestation d'intérêt N°2023/003/08/du projet Vaccin/AMI » pour le recrutement « d'un (e) Assistant (e) en sauvegarde environnementale et sociale à Ndzouani ». Projet d'Appui à l'Acquisition de Vaccins Contre la COVID-19 et Au Renforcement du Système de Santé.

Lancé le 10 août 2023



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé

P.175 840

Réf. N°2023 /004/UGP/AMI

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

1. L'Union des Comores a obtenu un financement de l'Association International de Développement (IDA) pour financer le projet d'Appui à l'Acquisition de Vaccins Contre la COVID-19 et Au Renforcement du Système de Santé et, à l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché suivant :

« Recrutement d'un consultant national chargé de l'éducation de la santé en appui à la Direction de la Promotion de la Santé (DPS) ».

2. Le Ministère de la santé à travers le projet VACCIN invite les candidats intéressés à ce poste à déposer leurs dossiers de candidatures à l'adresse suivante : **UGP COMPASS/VACCIN, Avenue de la République du Sénégal à côté du Ministère de l'Education Nationale.** Les intéressés peuvent obtenir les termes de référence au service de passation des marchés du Projet Vaccin ou par e-mail à : secrétariat.compss@gmail.com/mistoïhi.spmvaccin@gmail.com, les jours ouvrables.

3. Composition des dossiers des candi-

- dates :
- Un curriculum vitae (CV) ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- Une copie certifiée des diplômes et des attestations ;
- Un certificat de travail ;
- Les coordonnées de 3 personnes contacts ;
- Noms, adresses, téléphones des Personnes références à contacter
- Copie de la carte d'identité nationale /Passeport

4. Dépôt de candidature au plus tard le 25 Août 2023 à 14h00mm

5. Les dossiers des candidatures sont à déposer sous plis fermés avec la mention suivante :

A Monsieur le coordonnateur Nationale de l'UGP COMPASS/VACCIN
« Manifestation d'intérêt N°2023/004/08/du projet Vaccin/AMI » pour le Recrutement « d'un consultant national chargé de l'éducation de la santé en appui à la Direction de la Promotion de la Santé (DPS) ».

Projet d'Appui à l'Acquisition de Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé.

Lancé le 10 août 2023

ANIMATION CULTURELLE :

« A vos CLAC prêts partez » se poursuit à Mohéli

Après Iconi et Mitsamiouli à Ngazidja, Abdoulanziz Ahmed Koudra formateur de l'ONG Twamaya ya maoudou des Comores se trouve à Fomboni Mohéli dans le cadre du projet « à vos CLAC prêts, partez » pour une formation des jeunes aux métiers de l'animation BAFACOM (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs aux Comores). 8 jours d'échanges du jeudi 3 au jeudi 10 août, pour la première phase de ce projet qui sera suivie d'un stage pratique à partir du mois d'octobre prochain.

20 participants venus des 3 CLAC (centre de lecture et d'animation culturelle) de Mohéli à savoir les CLAC de Nioumachoi, de Djoiezi et celui de Salamani se trouvent au centre de Salamani pour un atelier de formation de 8 jours de 7h 30 à 17 h. Il s'agit d'un atelier qui s'inscrit dans le cadre du projet « A vos CLAC prêts partez » impulsé par le SCAC

(Service de coopération et d'action culturelle) auprès de l'ambassade de France en Union des Comores. Un projet de 2 ans qui se termine en août de l'année prochaine. Il mobilise l'association CCAC Mavouna, l'Alliance française et la Bibliothèque sans frontières.

L'objectif, selon Anziz Koudra le formateur, est de contribuer à redynamiser les CLAC sur l'ensemble du territoire de l'union des Comores. C'est donc un projet soutenu par le ministère de la culture, de la jeunesse et des sports. La formation se déroule en 3 temps. 8 jours de théorie, ensuite un stage pratique entre octobre 2023 et mai 2024. Et l'étape finale est prévue entre juillet et août de l'année prochaine.

« Nous allons décortiquer pendant une semaine la fonction d'animateur, c'est quoi animer ? Qu'est-ce qu'apporte l'animateur à l'enfant ? Qu'est-ce que l'enfant apporte à l'animateur ? » explique le formateur de BAFACOM. À Iconi



comme à Mitsamiouli à Ngazidja et à Salamani Fomboni Mohéli, ces 51 animateurs bénévoles et salariés ont passé et passent un séjour de vie collective qui a permis aux acteurs et actrices des CLAC de se connaître et de tisser des liens. « Cette formation est importante en ce sens

qu'elle va nous permettre d'améliorer notre manière d'animer dans nos différentes structures, cela permet à l'enfant de mieux appréhender la nature et s'épanouir en même temps », témoigne Mohamed Soufouni, l'un des bénéficiaires de l'atelier. Abdoulanziz Koudra s'envolera

ensuite à Anjouan pour la même formation destinée aux 6 CLAC de l'île pour boucler un total de 80 animateurs formés dans l'ensemble du territoire national.

Riwad

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

جمهورية القمر المتحدة
الوحدة - التضامن - التنميةإدارة الزراعة والصيد والبيئة
والسياحة والحرف اليدوية

Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores)

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 590015 5017604 / Projet n°: P-KM-A00-002

Avis d'Appel d'Offres

IAS N° : AON/BIENS/01/2023/
AEFPF/CRDE

Acheteur : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

Projet : Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores)

Intitulé du Marché : Acquisition et livraison des décortiqueuses et broyeurs de maïs

Pays : Union des Comores

Don n° : 590015 5017604

Méthode de passation de marché : Appel d'Offre International

AOI N° : AON/BIENS/01/2023/
AEFPF/CRDE

Émis le : Le 10 Août 2023

1. Le gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Africain de Développement (BAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le projet d'Urgence d'Appui à la production agricole aux Comores et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché « Acquisition et livraison des décortiqueuses et broyeurs de maïs ». Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements

dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat sollicite des offres sous pli fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir de dix (10) décortiqueuses et dix (10) broyeurs de maïs à Moroni, Mohéli et Anjouan dans un délai de quatre (04) mois.

Désignations	Moroni	Moheli	Anjouan
Décortiqueuses	5	2	3
Broyeurs de maïs	5	2	3

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque 2 octobre 2015 du Cadre de passation des marchés applicable conformément à l'accord juridique et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informa-

tions auprès des bureaux du Projet d'Urgence d'Appui à la Production agricole (AEFPF-Comores) Courriel: aefpcomoresbad@gmail.com / Nadjib. aefpcomoresbad@gmail.com, Téléphone : (+269) 733 21 08 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Projet AEFPF : sis à la Direction Générale des Ressources halieutiques - Union des Comores ; durant les heures de travail du lundi au vendredi de 8h 30mn à 16h 30m.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous.

6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous Projet AEFPF-COMORES : sis à la Direction Générale des Ressources halieutiques - Union des Comores ; au plus tard le 26 SEPTEMBRE 2023 à 13h 00mn heure locale. La soumission des offres par voie électronique sera autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous Projet AEFPF-COMORES : sis à la

Direction Générale des Ressources halieutiques Moroni - Union des Comores **26 SEPTEMBRE 2023 à 13h 30mn heure locale**

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission » pour un montant de cinq mille (5 000 Euros).

8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A l'attention du Coordonnateur National du Projet (AEFPF-Comores)
Cellule d'Exécution du Projet (CEP)
Bureau : sis à la Direction Générale des Ressources Halieutiques
Moroni - Union des Comores
Mobile : (+269) 345 34 69/(+269) 332 11 42
Email: aefpcomoresbad@gmail.com
Nadjib.cnaefpcomores.bad@gmail.com
rpmaefp.comoresbad@gmail.com